



Présents : Jean-Michel GUERBER, Philippe FREQUELIN, Pascal CHANTOME, Patrick ZED, Jean-Michel CAVIN, Patrice CLOSS, Jean-Louis BRESSON, Charles GULLAUD, Franck DUHOUX, Patrick CHECHHI, Guy JACOB, Marie-Claude LAVOCAT, Angélique COQUARD, Jean BOGDAN, Alain ROGUET, Catherine BOUSSARD, Christine CHEQUIN, Francis DOUVILLE, Dominique POUPOT, Roland THERY, Guy BEGUINOT, Josette DEMANGEOT, Patrick CASUSO, Yvette ROSSIGNEUX, Michel DEROUSSEN, Thierry GOURLIN, Philippe CORDIER, Mariette VOILLOT, Aurélien JOLY, Bernard MARILLIER, Martine HENRISSAT, Claude GAGNEUX, René RICHARD, Patrick DEVILLIERS, Gérard KLEIN, Gilles HANUSZEK, Roseline GRUOT.

Excusé(s) et représenté(s) par procuration(s) : Jean-Marie BOUCHOT à Marie-Claude LAVOCAT.

Excusé(s) non représenté(s) : Nicole PENSÉE,

Étai(en)t absent(s) : Frédéric ROSSIGNOL, Ludovic JOBARD, Alain BACARAT.

❖ **Désignation du secrétaire de séance** : Yvette ROSSIGNEUX → à l'unanimité 34

❖ **Approbation du CR du 17/12/20** → à l'unanimité 34

Arrivée d'un conseiller Communautaire : Mme VOILLOT

❖ **Décisions de la Présidente** → à l'unanimité 35

Achat d'un taille haie thermique pour la brigade intercommunale : 542,25 € HT soit 650,70 € TTC	.41-2020	16/12/2020	Brigade	Castel Motocultur
<b>2021</b>				
Achat de deux ordinateurs fixes et un ordinateur portable avec logiciels et antivirus pour le service administratif : 3728,29 € HT soit 4473,95 € TTC	.01-2021	05/01/2021	Administratif	Acces bureautique
Installation de sauvegardes automatiques et externalisées : 340,35 € HT soit 408,42 € TTC	.02-2021	05/01/2021	Administratif	Acces bureautique
TAD N°2 – Prorogation exceptionnelle du marché du 16/02/21 au 31/03/21, en attente nouvelle consultation	.03-2021	28/01/2021	TAD	Taxis Aphrodite

Arrivée de 2 conseillers Communautaires : M. CHECCHI et M. GUERBER

❖ **Présentation des DIA de la Présidente** → à l'unanimité 37

COMMUNES	Adresse du bien	Sect°	N° parcelle	Type	Superficie	Date décision
ORGES	10 rue de la Forge et Chenevières du Breuil	AH	152 101 102	bâti	00ha18a17ca 00ha02a99ca 00ha10a97ca	07/01/2021
ORGES	21 rue de la Forge	AH	651	bâti	00ha00a12ca	07/01/2021
CHATEAUVILLAIN	9001 rue Saint-François	AB	363	bâti	00ha00a63ca	20/01/2021
CHATEAUVILLAIN ESSEY LES PONTS	rue de la Fontaine	192 AB	106 107 109	bâti	00ha02a57ca 00ha03a56ca 00ha07a00ca	27/01/2021
CHATEAUVILLAIN ESSEY LES PONTS	Pré aux Moines	192 ZD	10	non bâti	00ha13a60ca	27/01/2021
CHATEAUVILLAIN CREANCEY	1 et 2 rue de la Montagne	153 AA	205 141	bâti	00ha02a61ca 00ha02a20ca	27/01/2021 ANNULE ET REMPLACE DIA 2020/75
CHATEAUVILLAIN CREANCEY	1 rue de la Montagne	153 AA	206	bâti	00ha15a32ca	27/01/2021 ANNULE ET REMPLACE DIA 2020/76
ARC-EN-BARROIS	9 rue Belle Croix	AA	318-319 320-321	bâti	00ha01a37ca 00ha06a74ca 00ha10a99ca 00ha06a56ca	01/02/2021

**❖ Compétence Mobilité : Décision à prendre en Conseil Communautaire avant le 31/03/2021.**

Arrivée d'un conseiller Communautaire : Mme COQUARD

**❖ Transport à la demande 'Vallée de l'Aube' : lancement consultation → à l'unanimité 38**

→ Autorisation à la Présidente de lancer la consultation pour un marché de 4 ans à compter du 01/04/21

Par délibération en date du 16/12/15, le marché du TAD N°2 'Vallée de l'Aube' a été confié à la société Taxis Aphrodite du 16/02/16 au 15/02/21 ;

Par décision en date du 28/01/21, la Présidente à titre exceptionnel, a reconduit ce marché du 16/02/21 au 31/03/21. Aussi, le marché arrivant à son terme il convient de lancer à nouveau une consultation.

- A destination de Chaumont
- Jour de fonctionnement : Mercredis (sauf jours fériés), avec une arrivée programmée à Chaumont pour 14h00 et un retour au départ de Chaumont à 17h00
- Communes : Châteauvillain, Créancey, Essey, Marmesse, Dancevoir, Dinteville, Laferté, Lanty, Latrecey, Ormoy, Aizanville, Villars-en-Azois et Silvarouvres
- A noter, qu'un arrêt en descente de Châteauvillain, est possible pour les usagers venant de Laferté/Aube, Villars-en-Azois, Silvarouvres, Dinteville, Lanty-sur-Aube, Ormoy-sur-Aube, Latrecey, Dancevoir et Créancey et inversement, d'une montée à Châteauvillain, à destination de ces communes.

**❖ Finances : Constitution de la commission d'appel d'offres (CAO) → à l'unanimité 38**

Membres titulaires : M. Patrice CLOSS, M. Philippe FREQUELIN, M. Guy JACOB, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Josette DEMANGEOT et membres suppléants : M. Patrick ZED, M. Jean-Louis BRESSON, M. Jean-Marie BOUCHOT, M. Philippe CORDIER, M. Aurélien JOLY.

**❖ Finances : Présentation de l'état annuel des indemnités des élus.**

La loi Engagement et Proximité du 27/12/19 est venue compléter l'information due aux conseillers communautaires (et dans les communes aux conseillers municipaux) avant le vote du budget.

Ainsi, chaque année, les collectivités établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil communautaire, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées. Cet état est communiqué chaque année aux conseillers avant l'examen du budget de la collectivité.

La Présidente rappelle la délibération en date du 27/07/20, fixant comme suit les taux des indemnités des élus :

Taux maximal autorisé pour le Président : 41.25 % de l'IB 1027 soit 1 604.38 €/m/maxi, **voté à 13.88 % soit 540 €/m/maxi**

Taux maximal autorisé pour un Vice-Président : 16.50 % de l'IB 1027 soit 641.75 €/m/maxi, **voté à 7.97 % soit 310 €/m/maxi**

	Taux de l'indice 1027	Indem Mensuelle
<b>PRESIDENT</b>		
EPCI de 3 500 à 9 999 Base maxi	41.25%	1 604.38 €
CC3F PRSDT 2014 A JUIN 2020	22.17%	862.42 €
<b>CC3F PSDT A COMPTER JUILLET 2020</b>	<b>13.88%</b>	<b>540.00 €</b>

	Taux de l'indice 1027	Indem Mensuelle
<b>VICE PRESIDENT</b>		
EPCI de 3 500 à 9 999 Base maxi	16.50%	641.75 €
VP 2014 A JUIN 2020	9.08%	353.15 €
<b>CC3F VICE-PSDT A COMPTER JUILLET 2020</b>	<b>7.97%</b>	<b>310.00 €</b>

ANNEE 2020	PSDT	1er VP	2e VP	3e VP	4e VP	5e VP**	6e VP**	TOTAL 2020
Indemnités brutes	8 705.37	4 000.36	4 000.36	4 000.36	4 000.36	1 704.90	1 704.90	28 116.61
Charges salariales	1 749.92	832.14	540.10	540.10	540.10	230.17	230.17	4 662.70
Indemnités nettes	6 955.45	3 168.22	3 460.26	3 460.26	3 460.26	1 474.73	1 474.73	23 453.91
Indemnités chargées	3 031.62	1 396.05	168.01	168.01	168.01	71.61	71.61	5 074.92
Indemnités chargées pour la collectivité (A+B)	9 987.07	4 564.27	3 628.27	3 628.27	3 628.27	1 546.34	1 546.34	28 528.83

PRESIDENT	LAVOCAT MARIE CLAUDE	DU 01/01 AU 31/12/20
1ER VICE PRESIDENT	ROSSIGNEUX YVETTE	DU 01/01 AU 31/12/20
2EME VICE PRESIDENT	FREQUELIN PHILIPPE	DU 01/01 AU 31/12/20
3ème VICE PRESIDENT	CLOSS PATRICE	DU 01/01 AU 31/12/20
4ème VICE PRESIDENT	CORDIER PHILIPPE	DU 01/01 AU 31/12/20
5ème VICE PRESIDENT**	CAVIN JEAN MICHEL	DU 27/07 AU 31/12/20 **
6ème VICE PRESIDENT**	DUHOUX FRANCK	DU 27/07 AU 31/12/20 **

#### RAPPELS : BRUT MENSUEL

MAXI AUTORISÉ PRESIDENT BRUT ANNUEL	19 252.56 €
MAXI AUTORISÉ PAR VICE PRESIDENT BRUT ANNUEL	7 701.00 €

CC3F De janvier à juillet 2021 :	Président : 882.50 €
CC3F A compter du 16 juillet 2021 :	Président : 539.84 €

Vice Président : 353.15 €
Vice Président : 309.98 €

#### **❖ Habitat : Plan national de lutte contre les logements vacants → à l'unanimité 38**

Autoriser la CC3F à candidater à ce plan.

La CC3F devra déposer sa lettre d'intention au plus tard le 12/02/21 puis son dossier de candidature au plus tard le 26/02/21.

Reste à déterminer avec les autres EPCI avec lesquels la CC3F collabore dans le cadre du PIG, s'ils souhaitent ou pas une candidature conjointe.

#### **❖ Gymnase : Autoriser la Présidente à consulter et à désigner un avocat pour les suites à donner au litige toiture du gymnase afin de défendre les intérêts de la CC3F → à l'unanimité 38**

**❖ Finances – Reconstitution de l’Opération Jachères fleuries pour l’année 2021 → à l’unanimité 38**

La Présidente rappelle :

- Que depuis 2006, des endroits bien choisis aux bords des routes, aux entrées des villages ou encore dans les champs, bénéficient de l’opération jachères fleuries ;
- Que l’opération jachères fleuries menée par la CC3F, auprès des Communes membres désireuses, consiste à fournir aux Communes, des semences achetées par la CC3F, afin qu’elles les sèment sur des petites surfaces à proximité de lieux fréquentés par le public (abords des villages, plans d’eaux, massifs de fleurs, squares, ...).

**❖ Finances – Autorisation de payer des factures en investissement en 2021 avant vote des budgets → à l’unanimité 38**

Autoriser la Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses d’investissement 2021 relatives à l’exercice 2021.

**❖ SDED 52 – 1 représentant CC3F à la commission consultative paritaire (CCP) → à l’unanimité 38**

Mme Yvette ROSSIGNEUX

**❖ Commande groupée pour le contrôle des hydrants → à l’unanimité 38**

*L’ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 19h40.*

*La Présidente,  
Mme Marie-Claude LAVOCAT*

